

**PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 29 MARS 2011**

Le Conseil Municipal, convoqué le vingt deux mars deux mille onze, s'est réuni à la mairie, le vingt neuf du mois de mars deux mille onze à vingt et une heures, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAZE, Maire de SAMATAN.

**Présents :**

Messieurs : BENEDET. BEZIAN. BLANC. CHAZE. FACCA. LEFEBVRE. ROUMIGUIE. SANTALUCIA. VILLATE. VITTADELLO  
Mesdames : BISOGNANI. CUCURON. MARQUET. LATAPIE.

**Absents/Excusés :**

Monsieur VILLEMUR  
Madame FABRE

**Pouvoirs :**

Madame FABRE donne pouvoir à Monsieur ROUMIGUIE pour émettre tout vote et signer tout document

Madame CUCURON partie en cours de séance, donne pouvoir à Madame LATAPIE pour émettre tout vote et signer tout document

Monsieur BEZIAN est nommé secrétaire de séance. Le procès verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

---

**I / AFFAIRES GENERALES**

**1/ Election 5<sup>e</sup> adjoint et remplacement des élus démissionnaires dans leurs différentes fonctions**

Suite aux démissions récentes du conseil municipal de :

-Christian CARRERE, conseiller municipal-rapporteur de la commission commerce et artisanat et membre suppléant de la commission d'appel d'offres, et membre de diverses commissions

-Janine LABEDAN, 5<sup>e</sup> adjointe au Maire en charge des affaires sociales, membre du conseil d'administration du CCAS, rapporteur de la commission action sociale, déléguée suppléante su syndicat de la Save, déléguée auprès de la communauté de communes, et membre de diverses commissions

-Pauline SANDRI, conseillère municipale, membre de diverses commissions

Il est nécessaire de procéder aux remplacements de ces élus démissionnaires dans leurs différentes fonctions. Le remplacement des membres des commissions est facultatif, il se fera sur la base du volontariat et à la demande des élus intéressés. Le conseil municipal procède à des élections, dont le détail est fourni ci-joint :

QUALITE / POSTE	ELU DEMISSIONNAIRE	CHOIX DU CONSEIL
5 <sup>e</sup> adjoint - indemnités de fonction	Mme LABEDAN	Hervé LEFEBVRE / unanimité
Membre du conseil d'administration du CCAS	Mme LABEDAN	Hervé LEFEBVRE / unanimité
Rapporteur commission action sociale	Mme LABEDAN	Hervé LEFEBVRE / unanimité
Rapporteur commission commerce et artisanat	M CARRERE	Marie Christine BISOGNANI / unanimité
Membre suppléant Commission d'appel d'offres	M CARRERE	Jacques FACCA / unanimité
Déléguée suppléante auprès du Syndicat de la Save	Mme LABEDAN	Xavier BENEDET / unanimité

Déléguée auprès communauté de communes du Savès	Mme LABEDAN	Marie-Christine BISOGNANI / unanimité
---	-------------	---------------------------------------

## **2/ Weldom Chauché – projet d’extension en centre ville**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d’extension du magasin Weldom Chauché en centre ville et de l’abandon du projet de déménagement de ce magasin Route de Toulouse.

Monsieur le Maire présente à l’assemblée l’Avant Projet Sommaire proposant une extension du magasin – côté parking et boulevard de la chaussée, projet qui avait été déposé en 2007 et 2008 puis abandonné. L’extension sur l’arrière cour n’est pas possible car cette partie est classée en zone rouge inconstructible du Plan de Prévention des Risques d’Inondation (P.P.R.I). Pour réaliser ces travaux, la SCI ELGEDA a besoin d’environ 760 m<sup>2</sup> sur la parcelle communale cadastrée BO 567 et sollicite l’autorisation de procéder à des études de sol sur la parcelle communale. Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- ◆ accepte de vendre 760m<sup>2</sup> de la parcelle communale BO567 pour la réalisation d’une extension du magasin WELDOM en centre ville,
- ◆ autorise la réalisation des sondages nécessaires sur le sol communal, avant la vente,
- ◆ décide le lancement d’une enquête publique pour le déclassement de la propriété communale avant la vente,
- ◆ propose de demander à WELDOM de réfléchir à l’occasion de ces travaux à une solution de fermeture du sous sol

## **3/ Reconduction bail avec la société « motoculture de la Save »**

Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée délibérante qu’un bail dérogatoire du droit commercial a été conclu avec Monsieur ABADIE pour les besoins de son activité : « Motoculture de la Save ». En effet la mairie loue pour 50€ par mois l’arrière cour des locaux occupés par la mairie provisoire, 15 place des cordeliers. Ce bail arrive est arrivé à échéance. Il peut être reconduit jusqu’au 31 août 2011. L’assemblée délibérante décide à l’unanimité de reconduire ce bail jusqu’au 31 août 2011 inclus, dans les mêmes conditions.

## **4/ Indemnité gardien d’église**

Conformément à la circulaire N°NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987, le Conseil Municipal de la commune a la possibilité de revaloriser l’indemnité allouée au préposé chargé du gardiennage de l’église communale de 0.49%. Dès lors l’indemnité maximale annuelle versée à Monsieur l’abbé François DUCASSE, gardien qui réside dans la Commune pourrait être fixée à 474.22€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité de fixer à 474.22€ le montant de l’indemnité de gardiennage versée à Monsieur l’abbé François DUCASSE, gardien de l’église communale pour l’année 2011.

## **5/Demandes de subvention village de vacances – 2 tranches**

Le plan de financement et le coût de l’opération en deux tranches est actualisé et doit être transmis à la préfecture.

## **6/ Demandes de subvention boudrome**

Le plan de financement de l’opération est actualisé.

## II / DOCUMENTS BUDGETAIRES

### 7/ Vote du compte administratif 2010

Monsieur CHAZE, Maire, responsable de la gestion 2010, sort de la salle pour le vote du CA.

Le détail des prévisions et des réalisations de recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement figure ci-dessous :

#### ***Situation comptable - COMMUNE DE SAMATAN - 2010*** ***Chapitres*** ***(Dépenses - Section Fonctionnement)***

<b><i>Chapitres</i></b>	<b><i>Désignation</i></b>	<b><i>Total Budget</i></b>	<b><i>Réalise</i></b>	<b><i>Solde</i></b>	<b><i>% Réal.</i></b>
011	Charges à caractère général	553 310,00	503 529,30	49 780,70	91,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	912 510,00	894 397,32	18 112,68	98,02
65	Autres charges de gestion courante	370 153,00	363 787,68	6 365,32	98,28
66	Charges financières	46 109,00	46 108,13	0,87	100,00
67	Charges exceptionnelles	36 660,00	28 531,01	8 128,99	77,83
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	963 248,00	0,00	963 248,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 644,00	97 643,23	0,77	100,00
	<b>Total Général</b>	<b>3 029 634,00</b>	<b>1 933 996,67</b>	<b>1 095 637,33</b>	<b>63,84</b>

#### ***Situation comptable - COMMUNE DE SAMATAN - 2010*** ***Chapitres*** ***(Recettes - Section Fonctionnement)***

<b><i>Chapitres</i></b>	<b><i>Désignation</i></b>	<b><i>Total Budget</i></b>	<b><i>Réalise</i></b>	<b><i>Solde</i></b>	<b><i>% Réal.</i></b>
013	Atténuations de charges	5 000,00	26 859,35	21 859,35	537,19
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 800,00	27 126,27	1 326,27	105,14
72	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	818 446,00	839 051,21	20 605,21	102,52
74	Dotations, subventions et participations	851 966,00	954 923,07	102 957,07	112,08
75	Autres produits de gestion courante	297 388,00	298 221,10	833,10	100,28
76	Produits financiers	70,00	0,00	-70,00	0,00
77	Produits exceptionnels	135 000,00	39 084,23	-95 915,77	28,95
002	Excédent de fonctionnement reporté	785 648,00	785 647,65	-0,35	100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 316,00	42 899,22	-67 416,78	38,89
	<b>Total Général</b>	<b>3 029 634,00</b>	<b>3 013 812,10</b>	<b>-15 821,90</b>	<b>99,48</b>

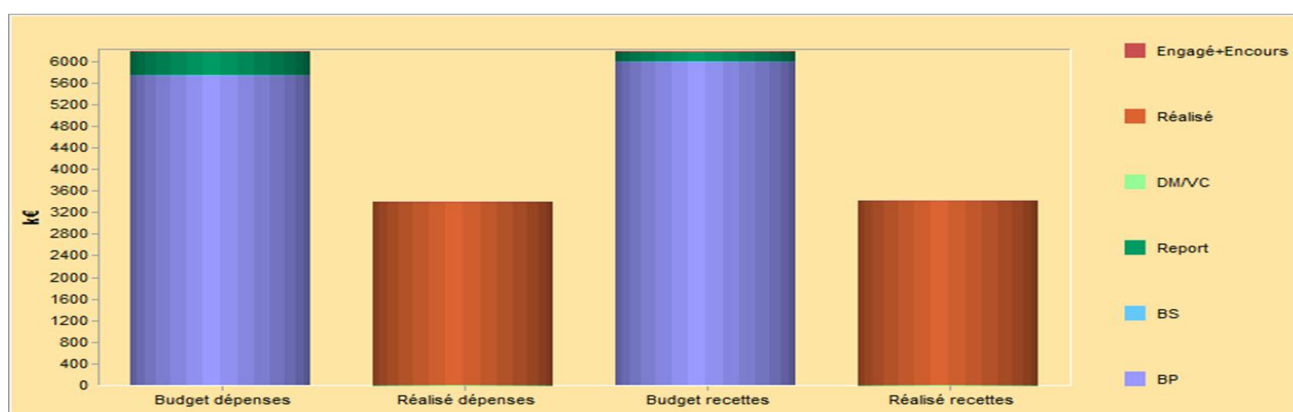
**Situation comptable - COMMUNE DE SAMATAN - 2010**  
**Chapitres**  
**(Dépenses - Section Investissement)**

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
16	Emprunts et dettes assimilés	131 894,00	130 893,11	1 000,89	99,24
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	12 366,64	77 633,36	13,74
21	Immobilisations corporelles	1 169 000,00	467 482,79	701 517,21	39,99
23	Immobilisations en cours	1 429 000,00	800 383,60	628 616,40	56,01
001	Déficit d'investissement reporté	211 021,00	211 021,00	0,00	100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 316,00	42 899,22	67 416,78	38,89
	<b>Total Général</b>	<b>3 141 231,00</b>	<b>1 665 046,36</b>	<b>1 476 184,64</b>	<b>53,01</b>

**Situation comptable - COMMUNE DE SAMATAN - 2010**  
**Chapitres**  
**(Recettes - Section Investissement)**

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et reserves	496 960,00	528 153,00	31 193,00	106,28
13	Subventions d'investissement reçues	280 943,00	51 007,01	-229 935,99	18,16
16	Emprunts et dettes assimilés	1 301 836,00	500 000,00	-801 836,00	38,41
021	Virement de la section de fonctionnement	963 248,00	0,00	-963 248,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00	0,00	-600,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 644,00	97 643,23	-0,77	100,00
	<b>Total Général</b>	<b>3 141 231,00</b>	<b>1 176 803,24</b>	<b>-1 964 427,76</b>	<b>37,46</b>

Pour résumer :



Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010.

## **8/ Approbation du compte de gestion 2010**

Après s'être fait présenter le budget général primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**1° Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

**2° Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

**3° Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives

**L'assemblée délibérante déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

## **9/ Affectation du résultat de 2010 sur le budget 2011**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de :	294 167.78€
-un excédent reporté de :	785 647.75€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 079 815.53€
-un déficit d'investissement de :	488 243€
-un solde des restes à réaliser de :	+118 943€
Soit un besoin de financement de	369 300.12€

➤ Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2010 :	1 079 815.53€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	369 301 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) EXCEDENT :	710 515.41 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT :	- 488 243€

## **10/ Vote du taux des taxes locales**

Conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit. Pour l'année 2011, le maire présente les éléments qui figurent sur l'état 1259 des services fiscaux, qui mentionne notamment, les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant. Le maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2011. La réforme fiscale engendre un « rebasage » des taux. Même si les élus décident le maintien des taux, certains seront automatiquement recalculés pour tenir compte du transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien des taux de 2010.**

<b>Taxes</b>	<b>Taux 2010</b>	<b>Taux 2011</b>	<b>Taux 2011 « recalculés »</b>
<b>Habitation</b>	10,56 %	10,56 %	<b>17.17%</b>
<b>Foncier bâti</b>	21.48 %	21.48 %	<b>21.48%</b>
<b>Foncier non bâti</b>	54.35 %	54.35 %	<b>56.99%</b>
<b>Cotisation Foncière Entreprises</b>	8,59 %	8,59 %	<b>15.30%</b>

## 11/ Vote du budget

Monsieur le Maire présente le budget par chapitre :

Dépenses de fonctionnement :

Chap	Désignation	Budget 2010	Réalisé 2010	% Réal.	Proposition 2011
011	Charges à caractère général	553 310,00	503 529,30	91,00	591 300
012	Charges de personnel et frais assimilés	912 510,00	894 397,32	98,02	942 900
65	Autres charges de gestion courante	370 153,00	363 787,68	98,28	372 671
66	Charges financières	46 109,00	46 108,13	100,00	47 700
67	Charges exceptionnelles	36 660,00	28 531,01	77,83	35 200
73	GIR (péréquation suite réforme fiscale)	0	0	0	51 970
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00	50 000
023	Virement à la section d'investissement	963 248,00	0,00	0,00	759 073
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 644,00	97 643,23	100,00	95 890
	<b>Total Général</b>	<b>3 029 634,00</b>	<b>1 933 996,67</b>	<b>63,84</b>	<b>2 946 704</b>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Désignation	Budget 2010	Réalise 2010	% Réal	Proposition 2011
013	Atténuations de charges	5 000,00	26 859,35	537,19	10 000
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 800,00	27 126,27	105,14	25 800
73	Impôts et taxes	818 446,00	839 051,21	102,52	893 517
74	Dotations, subventions et participations	851 966,00	954 923,07	112,08	903 485
75	Autres produits de gestion courante	297 388,00	298 221,10	100,28	302 000
76	Produits financiers	70,00	0,00	0,00	70
77	Produits exceptionnels	135 000,00	39 084,23	28,95	24 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	785 648,00	0,00	0,00	710 516
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement et trav régie)	110 316,00	42 899,22	38,89	77 316

Total Général	3 029 634,00	2 228 164,45	73,55	2 946 704
---------------	--------------	--------------	-------	-----------

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Désignation	Budget 2010	Réalise 2010	% Réal	Proposition 2011
16	Emprunts et dettes assimilés	131 894,00	130 893,11	99,24	129 900
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	12 366,64	13,74	58 500
21	Immobilisations corporelles	1 169 000,00	467 482,79	39,99	678 700
23	Immobilisations en cours	1 429 000,00	840 966,82	58,85	1 456 000
26	Autres formes de participation ( K social)	0	0	0	1 800
001	Déficit d'investissement reporté	211 021,00	0,00	0,00	488 243
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 316,00	2 316,00	2,10	2 316
041	Opérations patrimoniales (château d'eau)	0	0	0	1
	<b>Total Général</b>	<b>3 141 231,00</b>	<b>1 454 025,36</b>	<b>46,29</b>	<b>2 815 460</b>

Recettes d'investissement :

Chapitres	Désignation	Budget 2010	Réalisé 2010	% réal	Proposition 2011
10	Dotations, fonds divers et reserves	496 960,00	528 153,00	106,28	512 301
13	Subventions d'investissement reçues	280 943,00	51 007,01	18,16	364 643
16	Emprunts et dettes assimilés	1 301 836,00	500 000,00	38,41	964 351
021	Virement de la section de fonctionnement	963 248,00	0,00	0,00	759 073
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00	0,00	0,00	115 701
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 644,00	97 643,23	100,00	95 890
041	Opérations patrimoniales (château d'eau)	0	0	0	1
	<b>Total Général</b>	<b>3 141 231,00</b>	<b>1 176 803,24</b>	<b>37,46</b>	<b>2 815 460</b>

### **III / QUESTIONS DIVERSES**

**-Association de Cadeillan – financement piste cyclable et piétonnière - action intentée contre le président de la communauté de communes Tribunal administratif saisi.**

*La séance est levée 0h35*

*Le Maire*

*Le secrétaire de séance*

*Les conseillers municipaux*